

AVIRON 2023 : INSCRIPTION SAISON

IMPERATIF à l'attention des **CADRES** qui réceptionnent la Fiche
= IL FAUT **TOUT** RELIRE AVEC LA PERSONNE, SURTOUT L'ADRESSE **MAIL** :

PRENOM			
NOM			
SEXE F / H		DATE de NAISSANCE	
ADRESSE RUE			
CODE POSTAL			
VILLE			
TEL 1		TEL 2	
ADRESSE MAIL	MAIL 1		
EN MAJUSCULES	MAIL 2		

LICENCE FEDERALE ANNUELLE <i>(Obligatoire, reversée à la FFA)</i>		57,00 €	obligatoire pour tous obligatoire nouvel adhérent	57,00 €
DROIT D'ENTREE <i>(seulement nouvel Adhérent 1ère année d'adhésion)</i>		90,00 €		
COTISATION ANNUELLE	Adulte Tarif plein		350,00 €	
	Tarif Réduit <i>(Conjoint / Retraité / Etudiant < 23 ans)</i>		280,00 €	
	Junior J17-J18	2005-2006	280,00 €	
	Cadet J15-J16	2007-2008	280,00 €	
	Minime J13-J14	2009-2010	260,00 €	
	Benjamin J10-11-12	2011-2012-2013	250,00 €	
	2nd enfant		240,00 €	
	3ème enfant		220,00 €	
ASSURANCE COMPLEMENTAIRE OPTIONNELLE		13,00 €		
SUPPLEMENT CHEQUES VACANCES OU REGLEMENT DIFFERE +5%			+5%	
PAIEMENT en chèque à l'ordre de CERAMM AVIRON ou virement <i>(virement écrire motif "adhésion 2023 Prénom NOM date naissance")</i>			TOTAL	
RIB Cercle des Rameurs Mansonniens et Mesnilois				
IBAN : FR76 3000 4000 9200 0100 1662 578		BIC : BNPAFRPPXXX		
<small>Réservé Admin saisie FFA 2nde ligne adresse licence annuelle : 2023 / 2023 D / 2023 NA / 2023 ST / 2023 R ("A" Ancien / "D" Découverte / "NA" Nouveau / "ST" Stage été / "R" Retour)</small>				

NB : tous les documents peuvent être téléchargés depuis le site internet du club www.ceramm.fr

ATTESTATION	J'ATTESTE SAVOIR NAGER 50 METRES	<i>Signature précédée de la mention manuscrite "LU ET APPROUVE"</i> Rameur + Parent pour les mineurs
	DROIT A L'IMAGE : L'Aviron est une activité se déroulant en public. J'accepte à travers mon adhésion ou celle de mon enfant que des photos ou vidéos soient prises et diffusées sur les divers réseaux sociaux ou par affichage lors des activités liées à l'aviron (entraînement et compétitions).	
	ASSURANCE : J'atteste avoir reçu et lu l'information sur l'Assurance MAIF, notamment l'assurance optionnelle	
	Je m'engage à respecter les consignes de SECURITE données par les cadres et à respecter le PATRIMOINE de l'Association	
	Je m'inscris dans une ASSOCIATION, qui ne peut fonctionner que grâce au BÉNÉVOLAT de ses membres. Je m'engage à participer à hauteur de mes moyens au fonctionnement de celle-ci à la demande des cadres de l'Association	

MON DOSSIER EST COMPLET AVEC :

- 1 FEUILLE **D'INSCRIPTION**
(**RELUE AVEC UN CADRE DU CLUB** Nom, Prénom, Adresse mail etc. **LISIBLES**)
- 2 **ATTESTATION** SIGNEE ET APPROUVEE
Mention manuscrite "Lu et Approuvé"
- 3 **REGLEMENT** PAR CHEQUE ou Virement
Si chèque vacances ou coupon Sport = +5%
- 4 **DOCUMENT MEDICAL (CERTIFICAT MEDICAL** ou attestation sur l'honneur)
Voir procédure médicale (Nouvelle pour les mineurs)

Horaire des entrainements :

ADULTES	MERCREDI 09H00 - 11H00 <i>Rameurs CONFIRMES</i>
	JEUDI 18H30-20H00 <i>Rameurs CONFIRMES (HEURE D'ÉTÉ)</i>
	VENDREDI 18H30 - 20H00 <i>EN SALLE</i>
	SAMEDI 08H30-10H00 ou 10H15 11H45
	DIMANCHE 08H30-10H00 ou 10H15 11H45
CADETS JUNIORS	MARDI JEUDI VENDREDI 18H30
	MERCREDI SAMEDI 14H 17H
	DIMANCHE 10H 12H
BENJAMINS MINIMES	MARDI 18H30 (<i>SUR INVITATION DU COACH</i>)
	MERCREDI SAMEDI 14H 17H
	DIMANCHE 10H 12H (<i>SUR INVITATION DU COACH</i>)

Dossier à transmettre à notre Coache Mme Catherine GRE 06 52 80 67 88 ou à déposer dans la boîte aux lettres extérieure du club

Médical : DOC 1 = à lire attentivement : NOUVEAUTES 2023



CERTIFICATS MÉDICAUX

POUR LES PRATIQUANTS MAJEURS

Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aviron

Les pratiquants majeurs doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron datant de moins d'un an lors de la prise d'une première licence à la FFA.

Les années suivantes, **si la licence est prise sans discontinuité**, il est simplement demandé aux pratiquants de répondre à un questionnaire de santé QS Sport - CERFA N°15699*01 et, en cas de réponse négative à toutes les questions, de fournir au club une attestation selon le modèle fédéral.

En cas de réponse positive à une seule question, le pratiquant s'engage à obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron en fournissant au médecin le questionnaire renseigné. **Le certificat médical présenté au club doit dater de moins de 6 mois.**

Attention : Il n'est plus légal de demander aux licenciés un certificat médical chaque année.

La mention COMPÉTITION est obligatoire pour la Course des Impressionnistes, Match des Yvelines, Grand 8, Yole Cup débutants, etc.

Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aviron en compétition

Pour pratiquer en compétition, les licenciés majeurs doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron en compétition, datant de moins d'un an.

La production de ce certificat médical est obligatoire tous les 3 ans.

Les années intermédiaires, **si la licence est prise sans discontinuité**, il est simplement demandé aux licenciés de répondre à un questionnaire de santé QS Sport - CERFA N°15699*01 et, en cas de réponse négative à toutes les questions, de fournir au club une attestation selon le modèle fédéral.

En cas de réponse positive à une seule question, le pratiquant s'engage à obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron en compétition en fournissant au médecin le questionnaire renseigné. **Le certificat médical présenté au club doit dater de moins de 6 mois.**

Attention : Il n'est plus légal de demander aux licenciés un certificat médical chaque année.

(1) : Il n'existe qu'un seul et même questionnaire de santé pour les pratiquants majeurs, CERFA N°15699*01

POUR LES PRATIQUANTS MINEURS

NOUVELLE PROCEDURE, le certificat médical n'est plus systématique = lire pour savoir quelle situation s'applique à votre enfant

Depuis le 1er septembre 2021, les mineurs n'ont plus à fournir de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour se voir délivrer une licence, ni à fournir de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition pour participer à des compétitions.

Pour obtenir une licence et pour participer à des compétitions, ils doivent simplement remplir, chaque année, un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur réalisé conjointement par eux et par les personnes exerçant l'autorité parentale et fournir au club une attestation selon le modèle fédéral.

Une réponse positive à une seule des questions les engage à obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron en fournissant au médecin le questionnaire renseigné. Le certificat médical présenté au club doit dater de moins de 6 mois.

Ces dispositions s'appliquent selon l'âge du sportif à la date de sa demande d'obtention ou de renouvellement de licence. S'il est mineur à cette date, le questionnaire est demandé, s'il est majeur à cette date, il doit fournir un certificat médical pour sa première demande de délivrance de licence en qualité de pratiquant majeur.

Attention : Il n'est plus légal de demander aux licenciés un certificat médical chaque année.

(1) : Le questionnaire de santé pour les pratiquants mineurs est différent de celui des pratiquants majeurs,

Certificat médical d'aptitude à participer aux championnats nationaux dans la catégorie J17/J18 et Sénior, pour les J15 et J16 (cas exceptionnel = Procédure de surclassement) = à voir avec le Coach

Les rameurs et les rameuses des catégories J15 et J16 ne sont autorisés à participer aux championnats de France et aux critères nationaux dans les catégories J17, J18 et senior qu'après une visite médicale spécifique consistant en un examen clinique complet * réalisé par un médecin du sport et un électrocardiogramme de repos à 12 dérivation interprété de façon non automatique datant de moins d'un an.

* L'examen clinique complet comprendra une enquête alimentaire, un interrogatoire précisant les antécédents personnels et familiaux du rameur ou de la rameuse, un examen clinique complet de tous les appareils y compris un examen cutané et tégumentaire. L'examen ostéo-articulaire vérifiera l'absence d'anomalie du rachis dorso-lombaire. Le bilan radiologique complémentaire sera laissé à la discrétion du médecin examinateur.

Pour être validé :

1. la date du certificat doit être renseignée sur la licence.
2. le certificat médical doit être téléchargé dans l'onglet « justificatif » de l'espace du licencié sur le Serveur licences.



ATTESTATION QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT » POUR LES MAJEURS

Dans le cadre du renouvellement de ma licence et conformément à la réglementation du Code du sport et du règlement médical de la FFA,

je, soussigné(e) M/Mme,
atteste avoir renseigné le **questionnaire de santé QS-Sport pour les majeurs** et avoir répondu par la négative à toutes les questions.

Date et signature du licencié(e)

Praticants MAJEURS : NB :
Cette Attestation est uniquement pour le RENOUELEMENT de votre licence (pour une 1ère licence = un certificat médical est obligatoire)



ATTESTATION QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT » POUR LES MINEURS

Dans le cadre de la prise ou du renouvellement de la licence FFA et conformément à la réglementation du Code du sport et du règlement médical de la FFA,

je, soussigné(e) M/Mme,

en ma qualité de représentant légal de
atteste avoir renseigné le **questionnaire de santé QS-Sport pour les mineurs** et avoir répondu par la négative à toutes les questions.

Date et signature du représentant légal

Médical Doc 3 - Praticants MAJEURS
 Ce document est **CONFIDENTIEL** et ne doit
PAS être transmis au club
 En cas d'une réponse **OUI**, vous avez besoin
 d'une visite médicale et alors vous le donnez
 à votre médecin



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

**Praticants
MAJEURS**

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception* et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

QS Sport pour les mineurs

Annexe II-23 du Code du Sport

Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, hors disciplines à contraintes particulières

*Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale.
Il est préférable que ce questionnaire soit rempli par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement rempli et de suivre les instructions en fonction des réponses données.*

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge : ans

Depuis l'année dernière

	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)

	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Aujourd'hui

	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Questions à faire remplir par tes parents

	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Si tu as répondu NON à toutes les questions, fais remplir par tes parents l'Attestation au questionnaire de santé QS-Sport pour les mineurs et transmets-la avec ta demande d'adhésion à ton club.

CERTIFICAT DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DE L'AVIRON

Je soussigné(e), Dr.....

Certifie que l'examen ce jour de

M., Mme, l'enfant

(barrer les mentions inutiles, puis indiquer les nom et prénom du patient)

né(e) le

ne met pas en évidence de signe clinique apparent contre-indiquant la pratique de l'AVIRON

y compris en COMPETITION

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) pour faire valoir de ce droit.

Le à

Cachet et signature du médecin



Notice individuelle dommages corporels à l'attention des licenciés de la FFA

(licences A, BF, I, U et D) - saison sportive 2022/2023

La Fédération française d'aviron attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFA et ses structures affiliées sont pris en charge dans le cadre du contrat souscrit auprès de MAIF par la fédération (n° de sociétaire 1 775 135 N).

Garantie Indemnisation des dommages corporels¹

Votre couverture intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base facultative².

CHAMP D'APPLICATION

- La pratique de l'aviron, sur tous plans d'eau, en compétition officielle, officieuse ou à l'entraînement.
- La pratique de l'aviron indoor, en compétition officielle, officieuse ou à l'entraînement.
- Toutes disciplines sportives pratiquées dans le cadre d'une préparation à l'aviron.
- La pratique de l'aviron de haute mer dans la limite de 200 milles des côtes.
- La participation à des activités promotionnelles (fêtes, bals, sorties...) organisées par la fédération et ses structures affiliées.
- Les trajets aller et retour pour se rendre au lieu de l'activité et en revenir.

TERRITORIALITÉ

Les garanties sont acquises dans le monde entier.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Sont exclus des garanties :

- Les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel.
- Les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti.
- Les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses ;
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales ;
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

Option I. A. Sport +¹

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, I. A. Sport+, qui se substituera à la garantie de base de la licence et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.

Si l'option complémentaire I. A. Sport+ offre des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de base, elle ne permet pas, dans tous les cas, d'obtenir réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

1 - Le contenu des garanties figure au verso du présent document.

2 - Cette garantie est facultative et le licencié peut y renoncer (voir encadré au verso du présent document).

MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurances
CS 90000 - 79038 Niort cedex 9

Fédération française d'aviron

17 boulevard de la Marne
94736 Nogent-sur-Marne cedex

Que vous souscriviez ou non la garantie I. A. Sport+, vous devez remettre le bordereau détachable complété à votre président de club lors de la prise de la licence.

SI VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE I. A. SPORT+

La cotisation complémentaire d'assurance, qui devra être intégrée au règlement global de votre cotisation, s'élève à **11,34 €** pour la saison sportive 2022/2023.

